



10296 - Ils se limitent strictement aux enseignements d'une école juridique et refusent de s'instruire

question

Que devrions nous dire aux Musulmans qui s'imposent exclusivement une école juridique ?
Qui est celui qui a dit : **Je suis trop faible pour suivre les arguments. Seuls les ulémas sont capables de le faire. Car ce sont eux qui connaissent bien les arguments ? Comment répondre à celui qui ne veut apprendre la religion que dans le cadre d'une seule école juridique ?**

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le commun des mortels qui n'est pas en mesure de découvrir les arguments et ne peut pas les comprendre à la manière des ulémas, celui-là a l'obligation de suivre les connaisseurs et de les interroger conformément aux propos du Très Haut : **Interrogez les gens du Rappel si vous ne savez pas** . Quant à celui qui est en mesure de comparer les opinions, d'examiner leurs arguments pour découvrir l'opinion la mieux étayée, celui-là ne doit suivre personne. À moins que le manque de temps l'empêche de mener une investigation poussée à propos d'une question déterminée. Dans ce cas, il est assimilable à l'homme du commun des mortels pour la question concernée.

Cheikh Abd al-Karim al-Khoudayr

Il n'y a aucun mal à apprendre le droit musulman dans le cadre de l'une des quatre écoles juridiques, à condition de suivre les arguments de sorte que, si l'école adopte une opinion contraire à un argument juste dans une question donnée, on puisse s'en démarquer. En effet, l'obéissance à Allah et à Son messager prime toute autre obéissance. Il faut en plus, respecter les autres écoles juridiques et ne pas se laisser guider par l'esprit partisan au point de leur porter la contraction. Il faut plutôt viser la vérité et respecter les ulémas et leurs avis.



La démarche à suivre doit être fondée sur une confrontation courtoise des idées dans le seul but de parvenir à la vérité. Cela doit être couronné par de bon conseils aux adversaires pour qu'ils acceptent la vérité, quand il s'avère qu'ils ont tort.

C'est une erreur que de refuser de s'instruire alors qu'on en est capable sous prétexte que seuls les ulémas sont capables de comprendre les arguments.

Nous ne disons pas à celui qui n'est pas capable de déduire les arguments qu'il doit fructifier les textes et mener un effort de réflexion pour lequel il n'est pas outillé. Car cela créerait un désordre général. Nous lui disons plutôt : si vous êtes capable de comprendre, sachez au moins l'argument de votre guide et ses preuves afin que vous restiez lié au Coran et à la Sunna . Soyez un disciple éclairé non un imitateur inconditionnel.

Allah est celui qui assiste et guide les gens dans le droit chemin.